

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 16 février 2018	N° 2018-48

Convocation du 9 février 2018

Aujourd'hui vendredi 16 février 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphane DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC
M. Michel DUCHENE à Mme Anne WALRYCK
Mme Véronique FERREIRA à Mme Andréa KISS
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean TOUZEAU
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY
Mme Cécile BARRIERE à M. Jacques BOUTEYRE
M. Gérard DUBOS à M. Arnaud DELLU
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Martine JARDINE à M. Thierry TRIJOULET
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Benoît RAUTUREAU
M. Alain SILVESTRE à Mme Arielle PIAZZA
Mme Gladys THIEBAULT à M. Eric MARTIN

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Nicolas BRUGERE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H jusqu'à 10h13
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE à partir de 12h05
Mme Brigitte COLLET à M. Philippe FRAILE-MARTIN à partir de 10h50
M. Jean-Louis DAVID à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h00
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h15
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h50
M. Marik FETOUH à M. Jacques MANGON à partir de 11h30
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Chantal CHABBAT à partir de 12h05
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 11h45
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-François EGRON à partir de 11h30
Mme Marie RECALDE à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Franck JOANDET à partir de 12h00
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL à partir de 12h10
M. Alain TURBY à Mme Agnès VERSEPUY à partir de 11h45
M. Michel VERNEJOUL à Mme Christine BOST à partir de 11h45

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 16 février 2018	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVF	<i>N° 2018-48</i>

**Office de tourisme et des congrès métropolitain (OTCM) - subvention de fonctionnement 2018 -
Convention - Décision - Autorisation**

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 1er janvier 2015, Bordeaux Métropole est l'autorité compétente en matière de politique touristique sur l'ensemble de l'agglomération.

La délibération n°2015/0343 du Conseil métropolitain du 26 juin 2015 a acté la création d'un Office de tourisme et des congrès métropolitain (OTCM).

Avec près de 4,7 millions de nuitées taxées enregistrées sur la métropole bordelaise en 2016 (y compris Airbnb sur 5 mois), le tourisme représente un secteur stratégique, pourvoyeur d'emploi et un soutien dynamique à la croissance économique locale.

En tant que partenaire de Bordeaux Métropole, l'OTCM participe de la dynamique collective de 'Magnetic Bordeaux', étendard commun aux acteurs du territoire, dans le cadre de la stratégie d'attractivité économique et touristique lancée par Bordeaux Métropole en 2016.

En phase avec l'axe 2 de la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole et les objectifs stratégiques de la politique touristique métropolitaine, l'OTCM a pour objectif non seulement d'assurer la promotion de la destination, l'accueil et l'information de tout public mais aussi de valoriser les filières touristiques, de donner une dimension métropolitaine à la stratégie touristique dans sa conception et sa mise en œuvre en lien avec les services concernés de la Métropole (Mission tourisme, Direction du développement économique, Mission attractivité et animation des réseaux économiques, Direction de la nature, Direction de la mobilité, Direction de la communication ...).

Le plan stratégique mis en place identifie cinq filières prioritaires : l'œnotourisme, le tourisme d'affaires, le tourisme fluvial et de croisières, le tourisme urbain et patrimonial, le tourisme intérieur et de proximité en lien avec l'itinérance.

L'OTCM assure également la mise en place et le suivi partagé d'un observatoire du tourisme permettant de suivre l'évolution de divers indicateurs de fréquentation dans le temps, selon des données mensuelles, annuelles et thématiques.

L'OTCM peut être en mesure de mener toute action de formation auprès des opérateurs de la filière (agents de la métropole, guides conférenciers, taxis, réceptionnistes des hôtels, prestataires privés...).

RAPPEL DES ACTIONS 2016

a) Stratégie promotionnelle

- mise en place de la dynamique métropolitaine en matière de tourisme (rencontre des services communication de chacune des communes pour un travail en commun) ;
- travail en synergie avec le Comité régional de tourisme d'Aquitaine, l'aéroport, le port, Gironde Tourisme dans le cadre du contrat de destination pour placer la marque « Destination Bordeaux » au cœur du territoire métropolitain ;
- ouverture de la plateforme oenotouristique de La cité du vin ;
- création du site internet www.bordeauxwinetrip.com ;
- création du site internet www.cruise-bordeaux.com ;
- refonte complète des supports professionnels (Meeting Guide, Travel Planner (chargé de voyages) ;
- nouveau site internet dédié au tourisme d'affaires www.congres.bordeaux-tourisme.com
- mise en place effective d'un observatoire de fréquentation touristique ;
- renforcement de la stratégie promotionnelle à l'international ;
- valorisation des synergies du « portefeuille de marques internationales » (Bassin Arcachon, Saint Emilion, Médoc, Cognac, Lascaux, Biarritz-Pays Basque...) ;
- mise en valeur de La cité du vin dans la stratégie promotionnelle (actions de communication et de valorisation de l'outil dans chacune des opérations de l'office du tourisme (OT) en France et à l'étranger) ;
- accompagnement des ouvertures de nouvelles lignes aériennes.

b) Dynamique métropolitaine

- Dispositifs d'informations touristiques dans les Mairies (création et mise en place de présentoirs) ;
- adaptation du site de l'Office de tourisme au périmètre métropolitain et ajout de pages dédiées au tourisme d'affaires ;
- valorisation de l'événementiel métropolitain auprès des habitants ;
- présence physique d'un agent d'accueil lors de grands événements ;
- réalisation d'une brochure « tourisme & loisirs » destinée aux habitants de la Métropole ;
- valorisation du Bordeaux Métropole City Pass.

c) Actions de promotion en France et à l'international

- 6 Opérations presse ;
- 4 Opérations liées à l'oenotourisme et Bordeaux fête le vin ;
- 4 Opérations liées au tourisme d'affaires ;
- 12 Opérations tourisme de loisirs.

Une vingtaine d'éductours / accueils de professionnels toutes nationalités confondues ainsi que 380 journalistes étrangers ont été accueillis à Bordeaux en 2016 pour vendre la destination de Bordeaux.

RAPPEL DES ACTIONS 2017

- Valorisation de l'image de marque et du développement économique de la Métropole en apportant un éclairage supplémentaire sur les richesses et la diversité touristique, patrimoniale et nature du territoire dans son ensemble (création de brochures spécifiques, de présentoirs et accueils mobiles) ;
- valorisation de l'événementiel métropolitain auprès des habitants et soutien à des évènements existants, structurants pour le territoire comme Bordeaux fête le fleuve, Bordeaux So Good, le Marathon de Bordeaux, Dimanche sans voiture, Festival Bing Bang à Saint-Médard-en-Jalles, Festivals musicaux, Fête de la morue à Bègles, Fête de l'alose, Lire en poche à Gradignan, Festival international des arts de Bordeaux Métropole, l'Eté métropolitain, la Saison culturelle paysages, Agora... ;
- mise en valeur des attraits naturels de la Métropole au travers de visites conférences guidées ;
- création d'un site internet ou d'un blog dédié à l'événementiel métropolitain, aux loisirs, à la culture, (« un air de Bordeaux »), déclinaison d'un écosystème numérique et éditorial autour de ce concept ;
- renforcement de l'attractivité touristique au travers des réseaux sociaux, notamment étrangers (Facebook, Twitter, Instagram) ;
- envoi mensuel d'une newsletter ;
- mise à disposition d'une photothèque (forte évolution de demandes de photos via Flickr) ;
- ajout d'un nouvel axe de communication autour de la Métropole créative, création d'une vidéo artistique confiée à un acteur reconnu de la scène locale ;
- poursuite de l'accueil de journalistes, de bloggeurs ;
- prospection de congrès nationaux et internationaux ;
- intégration de La cité du vin et du Grand Théâtre dans le Métropole CityPass ;
- valorisation du Métropole CityPass et développement de canaux de distribution ;
- poursuite des opérations de promotion à l'international (Etats-Unis, Chine, Royaume-Uni, Allemagne, Mexique ...)
- accompagnement promotionnel de l'arrivée de la LGV (Ligne à grande vitesse), de la cité du vin ...

PROGRAMME D'ACTION 2018

L'OTCM, en cohérence avec la politique touristique de Bordeaux Métropole, a pour objectif stratégique de :

- capitaliser sur la création de richesse, en diversifiant les clientèles (lointaines, européennes ; nationale, régionale et locale) à la fois sur le segment agrément que sur le segment affaires ;
- oeuvrer pour un tourisme soutenable ;
- anticiper les évolutions du marché via le développement de la prospective et de l'observation.

Pour cela, il propose la mise en œuvre d'un programme d'actions ambitieux :

a) Tourisme de loisirs

Promotion et diversification des clientèles

- évolution planifiée de l'écosystème numérique autour du site Bordeaux Tourisme et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) ;
- évolution qualitative planifiée du point d'accueil oenotouristique au sein de la Cité du vin ;
- élargissement des visites conférences guidées sur les attraits naturels de la Métropole en lien avec les mairies concernées ;
- valorisation et vente des prestations des partenaires/adhérents (près de 700) dans des domaines divers et variés (commerces, loisirs, hébergement, restauration, visites, activités, évènements...) et ce pour tout public français et étranger ;
- amélioration de la visibilité et du contenu des sites patrimoniaux gérés par l'OTCM (étude globale à faire réaliser par une agence spécialisée dans la communication culturelle) ;
- mise à l'honneur du potentiel créatif de l'agglomération à travers le regard d'artistes issus de la scène métropolitaine (Barbey, Krakatoa...) avec en projet un film d'animation et de la musique électronique comme cela fut le cas en 2017 avec le Groupe 1 Am Stramgram qui a composé la musique du clip de promotion touristique "Cities" ;
- poursuite de l'accueil de journalistes, de bloggeurs... ;
- et surtout en 2018 accompagnement et valorisation de l'événement majeur « Bordeaux fête le vin » qui pour son 20ème anniversaire invite la « Tall Ship Regatta » où plus d'un million de spectateurs sont attendus sur les quais de Bordeaux ;
- renforcement des actions de promotion des liaisons aériennes et de communication en raison de l'ouverture en 2018 de nouvelles lignes avec l'Allemagne, la Scandinavie, les Pays baltes, Israël... Et bien évidemment sur les marchés prioritaires, l'Australie, la Grande Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, la Chine ...

Tourisme soutenable et répartition des flux

- valorisation d'un nouveau modèle de rencontre et d'échange entre les "résidents temporaires" (touristes, étudiants, voyageurs d'affaires...) et les "résidents permanents" (le sport, la nature, la culture) autant de thèmes transversaux qui favorisent la mixité et facilitent le sentiment d'appropriation des visiteurs par les habitants ;
- actualisation de la brochure "loisirs et nature" à destination des métropolitains mettant en avant l'offre nature, loisirs et familiale de l'agglomération de Bordeaux et dont les communes de la métropole seront régulièrement approvisionnées au travers de leurs présentoirs dédiés ;

Observation

- développement de l'observatoire touristique de la destination Bordeaux Métropole, notamment autour de la problématique du développement soutenable du tourisme ;
- participation aux projets de développement de la filière vélo et randonnée en lien avec Bordeaux Métropole et Gironde Tourisme.

b) Tourisme d'affaires

Promotion et diversification des clientèles

- coordination d'une réflexion stratégique visant à renforcer l'attractivité de Bordeaux Métropole pour les congrès et salons tournants nationaux et internationaux et positionner Bordeaux Métropole comme une destination incontournable à l'échelle européenne,
- mise en place d'un « Welcome Pack (programme de bienvenu) », divisé en 3 volets. candidature/communication/accueil ;

- préparation d'un nouveau film dédié à la promotion du tourisme d'affaires avec pour objectif de valoriser la variété et le côté « inspirant » de l'offre bordelaise en matière d'évènements. Sortie prévue du film septembre 2018,
- participation à des salons et ateliers nationaux et internationaux dédiés au tourisme d'affaires,
- accueil d'Eductours internationaux en soutien des ouvertures de lignes aériennes (Russie, pays de l'est, Allemagne, etc),
- accueil de visite d'inspections dans le cadre de candidature à l'accueil d'événements majeurs,
- renforcement de la prospection de congrès/salons de plus de 2 500 personnes en soutien à Bordeaux Events en vue de l'ouverture en 2019 du nouveau hall de congrès et d'exposition,
- prospection des événements professionnels au niveau national et international,
- développement des actions de sensibilisation menées auprès du club des ambassadeurs qui regroupe plus de 200 personnalités locales issues de multiples secteurs d'activités (recherche, santé, ingénierie, etc). Elles sont membres de réseaux ou d'associations professionnelles et sont en position de faire venir à Bordeaux le congrès de leur secteur,
- développement et relais des informations des membres du réseau Bordeaux Convention Bureau et des informations de la destination sous un angle tourisme d'affaires sur le site internet congrès.bordeaux-tourisme.com et les réseaux sociaux,
- animation du réseau des membres du Convention bureau (140 sociétés),
- adhésion et participation active à différents réseaux tourisme d'affaires, Cluster (réseau d'entreprises) Meetings , Incentive, Convention & Events (MICE) et Commission association atout France, France congrès et événements, ICCA (International congress and convention association), etc.

Tourisme soutenable et répartition des flux

- lancement du « Bordeaux Business Pass » qui combine l'accès dématérialisé au réseau de transport en commun et à l'assistant Bordeaux (service de conciergerie) ;
- création d'une Charte hôtelière (allotement et garantie de prix) ;

Observation

- mise en place d'un volet tourisme d'affaires dans l'observatoire touristique.

BUDGET

L'année 2018 devrait voir se poursuivre la croissance de l'encaissement de la taxe de séjour pour la Métropole.

- Collecte par les plateformes, Airbnb et Abritel, a minima sur Bordeaux et suite à la demande en ce sens, si possible sur l'ensemble de Bordeaux Métropole ;
- optimisation de la taxe de séjour métropolitaine, suite à la mise en place du numéro d'enregistrement pour les meublés de tourisme.

A titre indicatif, au 31 octobre 2017, la taxe de séjour collectée sur le territoire de Bordeaux Métropole s'élève à 4 874 085 € soit une augmentation de 8 % par rapport à la même période en 2016.

Pour la mise en œuvre du programme d'actions 2018, l'OTCM sollicite auprès de Bordeaux Métropole une subvention de 3 200 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 6 720 000 € TTC.

Toutefois, au regard des contraintes budgétaires auxquelles notre établissement public est soumis et des importants engagements financiers liés à notre politique touristique en 2018 (Bordeaux Fête le vin accueille les grands voiliers, construction du nouveau hall 2 du parc des expositions...), il est proposé d'accorder cette

année une subvention de 3 000 000 € TTC, montant identique à celui octroyé en 2017. Cette participation représente 46.01% du montant des dépenses éligibles ramenées à 6 520 000 € TTC.

Le détail du budget prévisionnel de l'OTCM est annexé à la convention.

Les principaux indicateurs financiers de l'OTCM sont les suivants :

	Budget 2018	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Charges de personnel / budget global	44,69 %	45,69%	47%
% de participation de BM / Budget global	45 %	46%	42%
% de participation des autres financeurs / Budget global	1,64 %	2,34 %	0,3%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la convention triennale en date du 28 mars 2017,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 7 juillet 2017,

VU la délibération n°2017/782 du 22 décembre 2017 relative à l'adoption du budget 2018 – ouverture des crédits provisoires d'investissement dans le cadre de l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'association OTCM, contribue, par son action, au développement du tourisme qui constitue un levier fort d'attractivité de la Métropole bordelaise, et fortement pourvoyeur d'emploi et joue ainsi un rôle essentiel dans le dynamisme économique du territoire.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 3 000 000 € en faveur de l'Office de tourisme et des congrès métropolitain (OTCM) au titre de l'année 2018,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur les crédits provisoires ouverts en attente du vote du Budget primitif 2018, chapitre 65, article 6574, fonction 633.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 16 février 2018

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 27 FÉVRIER 2018</p> <p>PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2018</p>	<p>Pour expédition conforme, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Virginie CALMELS</p>
---	---